

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DDTE	Date	30 novembre 2025
Numéro		Heure	22h25

Auteur-e(-s) : Groupe VertPOP	Lié à (obligatoire) : ad 25.180
Titre : Amendement à la motion du groupe socialiste 25.180, du 24 novembre 2025, Subventions et déductions énergétiques : utiliser l'argent là où il est utile !	
Contenu : <p>Le Grand Conseil charge le Conseil d'État de réduire au maximum l'importance des déductions fiscales au profit de subventions <u>additionnelles</u> directes ciblées dans le domaine des investissements énergétiques, <u>d'un montant au moins équivalent aux recettes fiscales supplémentaires ainsi perçues</u>.</p>	
Motivation (facultatif) : <p>Afin de maintenir l'incitation des privés à engager des mesures en faveur de la production et de l'économie d'énergie des immeubles malgré la suppression des déductions fiscales, le montant des subventions doit être augmenté. Cette augmentation doit être équivalente ou supérieure aux nouvelles recettes que l'abolition des déductions fiscales a permises.</p>	

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) : Christine Ammann Tschopp		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Laurence Castillon	Cloé Dutoit	Jasmine Herrera
Diane Skartsounis	Niel Smith	